



**PROCÈS-VERBAL DE LA 606^e RÉUNION RÉGULIÈRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**
Jeudi 16 juillet 2020 à 13h sur la plateforme ZOOM
(PV-CX606-16-07-2020)

Présences

M. Gilles Bronchti, président
M^{me} Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M^{me} Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Marc André Bernier, secrétaire
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Absences

M. Sylvain Beaudry, trésorier
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

CX606-16-07-2020-00 Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lettres d'entente COVID
4. Négociations en vue du règlement du grief sur les conséquences du lock-out
5. Formation d'un comité paritaire sur l'annexe F
6. Date et ordre du jour d'un conseil syndical
7. Date et ordre du jour d'une Assemblée générale extraordinaire
8. Date de la réunion « bilan et planification » du comité exécutif
9. Date de la prochaine réunion
10. Clôture de la réunion

CX606-16-07-2020-01 Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue et s'assure que toutes et tous vont bien.

CX606-16-07-2020-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX606-16-07-2020-03 Lettres d'entente COVID

La VPRT présente le projet de lettre d'entente basé sur la lettre type produite par la FQPPU, mais adapté à la réalité au contexte de l'UQTR. La VPRT indique qu'elle répond aux principales questions des professeur.es et elle mentionne que

le procureur du Syndicat a donné son accord. La VPRT précise qu'une seule demande du Syndicat a été refusée par la direction de l'UQTR. La lettre d'entente portant sur les tâches professorales permet de ne pas pénaliser les professeur.es en raison de la pandémie.

Le président annonce qu'une version commentée des lettres sera envoyée, d'abord aux déléguées du conseil syndical, puis aux directions départementales, considérant que des délégué.e.s sont actuellement en vacances.

CX606-16-07-2020-04 Négociations en vue d'un règlement du grief sur les conséquences du lock-out

La VPRT explique qu'elle a contacté, à la suite de l'assemblée générale du 11 juin le vice-recteur aux ressources humaines, M. Oliver Malo, pour la poursuite des discussions. Une rencontre au début du mois a eu lieu pour annoncer que le Syndicat était prêt à accepter l'offre finale avec quelques aménagements. La direction de l'UQTR pourra donner une réponse au mois d'août.

CX606-16-07-2020-05 Formation d'un comité paritaire sur l'annexe F

Le président annonce la formation d'un comité paritaire portant sur l'annexe F. La pandémie a modifié les pratiques et les impacts de la définition des cours en ligne et par conséquent rendus compliquer l'interprétation de cette annexe avec le déploiement d'une formation à distance.

Après discussion, les membres du comité exécutif désignent le président et le VPAU représentants du Syndicat à ce comité paritaire sur l'annexe F.

CX606-16-07-2020-06 Date et ordre du jour d'un conseil syndical

Le président indique qu'une réunion extraordinaire du Conseil syndical devra se tenir pour la présentation des trois lettres d'ententes.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de tenir une réunion extraordinaire du conseil syndical le jeudi 20 août à 13h, via la plateforme Zoom.

Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'une présidence d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Information – Embauches au 1er décembre 2017.
6. Lettres d'entente
 1. Processus d'approbation de la tâche professorale 2020-2021
 2. Modifications exceptionnelles et temporaires à la réalisation des activités professorales (COVID-19)
 3. Révision du Règlement de régie interne de l'Université
7. Grief sur les conséquences du lock-out
8. Comité paritaire – Annexe F
9. Assemblée générale extraordinaire
10. Date de la prochaine rencontre : 10 septembre 2020
11. Clôture de la réunion

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de recommander au conseil syndical de proposer à l'assemblée générale extraordinaire une période de vote par scrutin électronique allant du jeudi 27 août 2020 à 12h au mardi 1^{er} septembre 2020 à 17h.

CX606-16-07-2020-07 Date et ordre du jour d'une assemblée générale extraordinaire

Le président indique qu'une assemblée générale extraordinaire devra se tenir pour l'adoption des trois lettres d'ententes.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de tenir une réunion extraordinaire d'une assemblée générale le jeudi 27 août à 9h, via la plateforme Zoom.

Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'une présidence d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lettres d'entente
 4. Processus d'approbation de la tâche professorale 2020-2021
 5. Modifications exceptionnelles et temporaires à la réalisation des activités professorales (COVID-19)
 6. Révision du Règlement de régie interne de l'Université
6. Grief sur les conséquences du lock-out
7. Clôture de l'assemblée

CX606-16-07-2020-08 R232

- CONSIDÉRANT que la licence Zoom du Syndicat est actuellement de 300 participant.e.s;
- CONSIDÉRANT que le STI ne peut modifier la licence qu'elle a octroyée au Syndicat;
- CONSIDÉRANT que la formule Zoom webinaire n'a pas trouvé un écho favorable chez les professeur.e.s lors de l'assemblée générale statutaire du 11 juin;
- CONSIDÉRANT l'obligation légale de pouvoir accueillir l'ensemble des professeur.e.s lors d'une assemblée générale;

Sur une proposition dûment appuyée, le comité exécutif autorise le conseiller aux affaires universitaires à se doter d'une licence Zoom mensuelle de 500 ou 1 000 participants pour l'organisation des assemblées générales du Syndicat, considérant que la licence du Syndicat est actuellement figée à 300 participants. Le Syndicat remboursera les frais occasionnés.

CX606-16-07-2020-09 Date de la réunion « bilan et planification » du comité exécutif

Le président invite les membres du comité exécutif et le personnel à sa résidence le 27 août, après l'assemblée générale extraordinaire, pour tenir une réunion du comité exécutif et à poursuivre la confection sur un plan d'action syndical 2020-2021 entamé le 18 juin dernier. Le tout dans le respect des directives de la Santé publique.

CX606-16-07-2020-09 Date de la prochaine réunion

Le secrétaire annonce que le comité exécutif se réunira avant les réunions du conseil syndical et de l'assemblée générale. La prochaine réunion officielle est le 27 août en après-midi à la résidence du président.

CX606-16-07-2020-10 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 36.

Gilles Bronchi
Président

François Landry
Secrétaire de la rencontre